

Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes

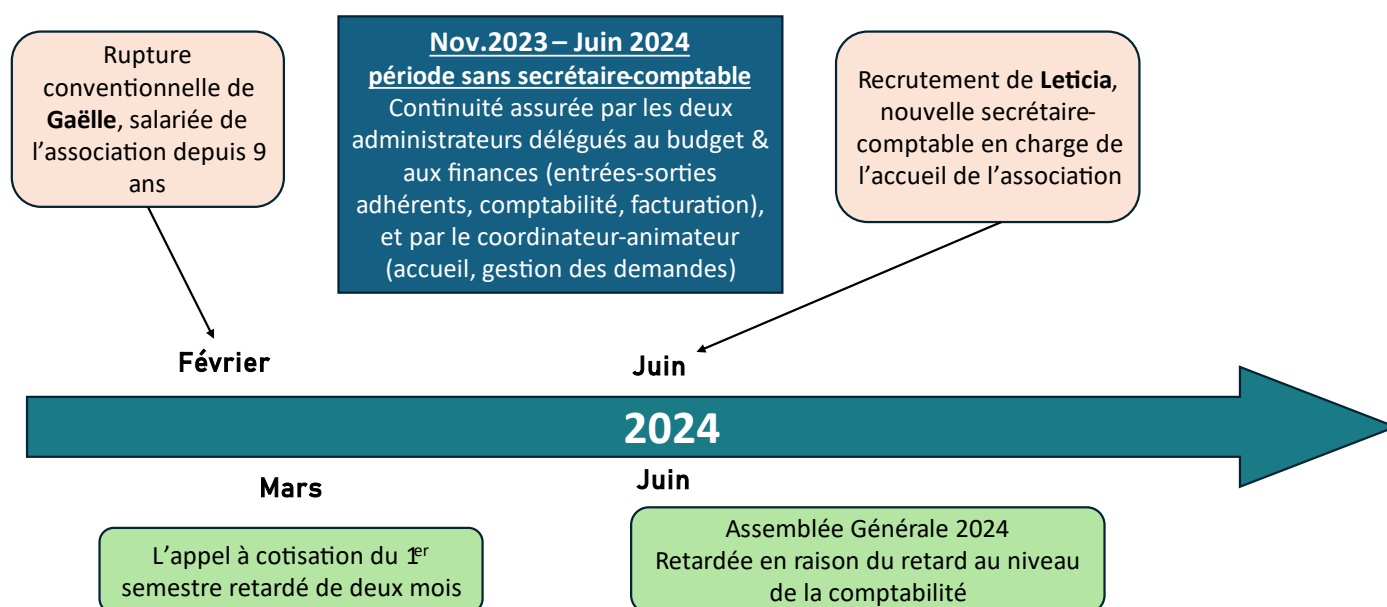


Rapport d'activités 2024

Rapport moral

L'année 2024 a constitué la deuxième année de transition suite au changement de mode de gouvernance de l'association en 2023. Le départ de la secrétaire-comptable en charge de l'accueil, présente depuis près de 10 ans au siège, a entraîné un surplus de travail important pour les bénévoles au cours du premier semestre de l'année. Un recrutement a dû ensuite être mené pour lui trouver une remplaçante, ce qui a été fait avec l'arrivée de Leticia en juin. 2024 constitue également la première année complète de notre coordinateur-animateur, qui a pu poursuivre son travail d'accompagnement de la structuration de l'association et d'animation de la vie associative.

Un suivi post-DLA a également été mené pour permettre d'évaluer les évolutions mises en place en 2023 (gouvernance collégiale, création des commissions de travail, rôle du coordinateur-animateur).



Rapport d'activités

Le fonctionnement de l'association

Rappel sur la nouvelle gouvernance de l'association : un **nouveau mode de gouvernance** a été voté à l'AG 2023 et mis en place à partir de l'été de la même année. Voici la nouvelle organisation :



Le **Conseil d'Administration (CA)** est collégial, composé de co-administrateur-trices ayant un même niveau de responsabilité au sein de l'association (un-e représentant-e par secteur et un administrateur de la transition (l'ancien président de l'association)). Cet organe se réunit tous les mois au siège de l'association.

Six commissions thématiques (Gestion des adhérents, Communication, Animation de la vie associative, Budget & finances, Ressources Humaines, et Achats) préparent et travaillent les sujets traités au CA, et mettent en place des projets pour améliorer la gestion et l'animation de l'association. Elles se sont toutes réunies plusieurs fois au cours de l'année 2024.

Les administrateurs et administratrices de l'association :

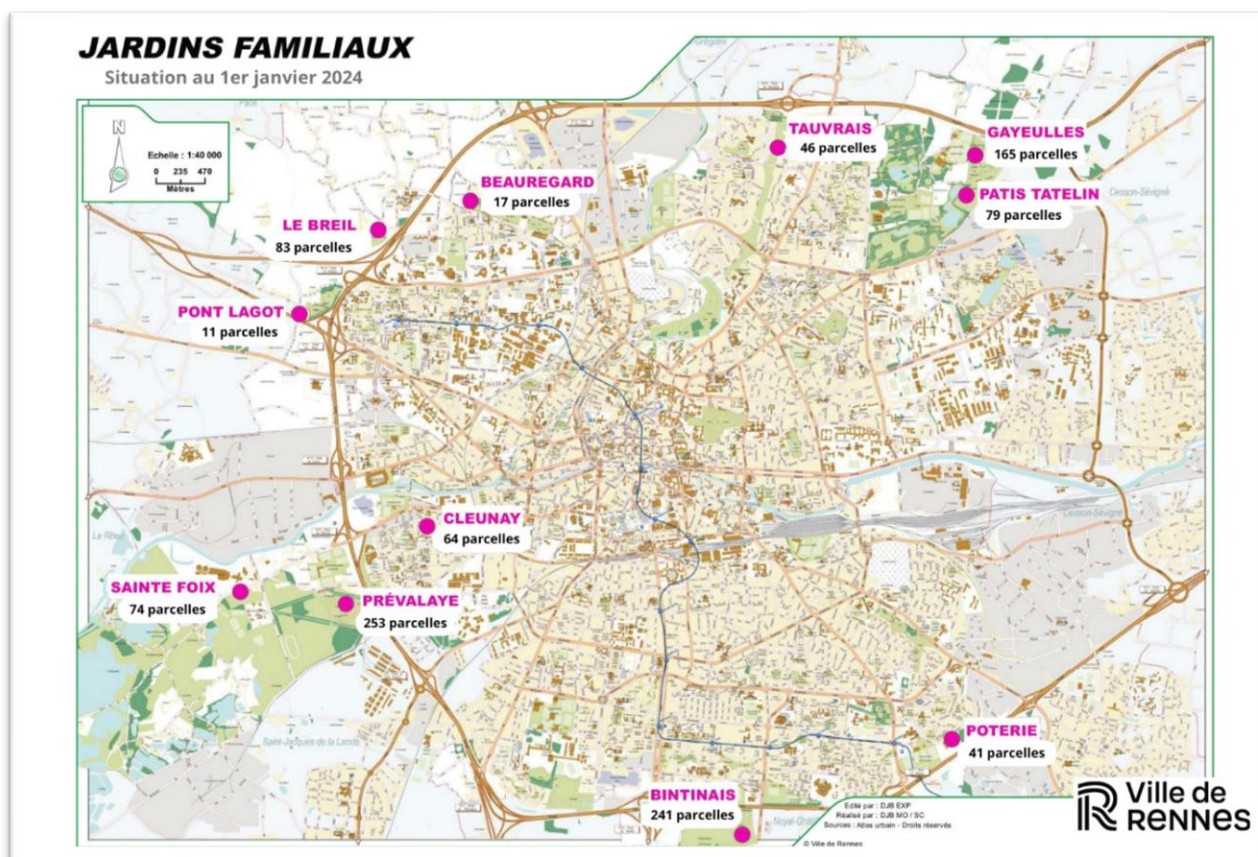
Gilles Bouttier
Sylviane Caille
Catherine Cliquet
Michel Cornut
Sylvi Dorvillius
Annick Gillette
Alain Guillemer
Pascal Jubault
Vincent Louveau
Jean-Claude Vétier

Les responsables des secteurs :

Bintinais : Michel Cornut
Cleunay : Vincent Louveau & Thierry Bouvier
Gayeulles : Annick Gillette
Pont-Lagot : Alain Guillemer
Prévalaye : Gilles Bouttier
Villejean-Le Breil : Jean-Pierre Besnard
Poterie : Jean-Claude Vétier
Beauregard : Raymond Lechevallier
Pâtis-Tatelin : Sylviane Caille
Sainte-Foix : Sylvi Dorvillius & Gwenaëlle Berthelo
Tauxvrais : organisation collégiale

L'association est toujours composée de 11 secteurs de jardins, avec un total de plus de 1050 jardins, répartis aux quatre coins de la Ville de Rennes (cf. carte ci-dessous). Ce total est en augmentation en raison des divisions de parcelles effectuées dans plusieurs secteurs.

Carte des jardins familiaux rennais :



Quelques chiffres

11 secteurs de jardins

L'une des plus grosses associations rennaises avec **1 100** adhérent·es fin 2024

et plus de **350** demandes d'adhésion en attente

129 nouveaux jardiniers et nouvelles jardinières en 2024

Ainsi que **12** associations ou structures accueillies dans les jardins

Les jardins et les adhérent·es

Les forces vives de l'association

Depuis fin 2023 : **2** salarié·es au siège de l'association

Et surtout près de **7 000** heures de bénévolat

Assurées par environ **80** bénévoles

La gestion des jardins

152 courriers de rappels au règlement intérieur

23 convocations pour impayés

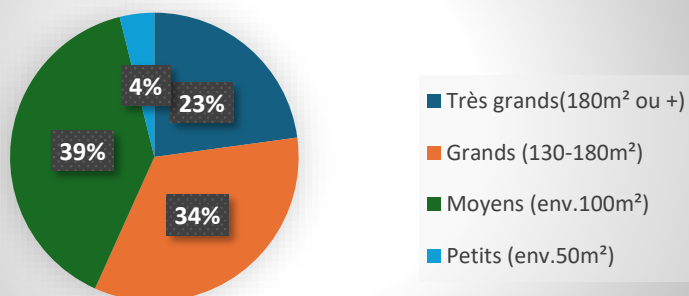
35 convocations pour non-respect du règlement intérieur

3 exclusions pour impayés (dont un maintien sous conditions)

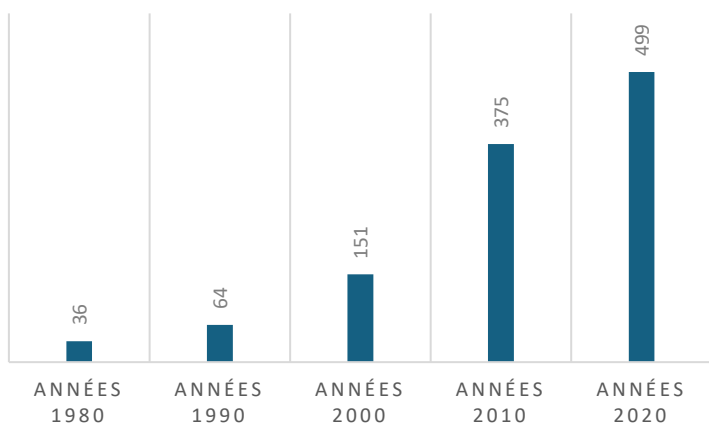
Ainsi que **9** exclusions pour non-respect du règlement intérieur (dont un maintien sous conditions également)

Répartition des jardins par surface : les grands jardins d'environ 200m² représentent encore près d'un quart des parcelles, mais ils ont vocation à être de plus en plus divisés en jardins de plus petite taille, ou à devenir des jardins « partagés » entre plusieurs adhérent(e)s. Les demandes de jardins sont aujourd'hui en majorité des demandes pour des jardins petits ou moyens (50-100m² environ).

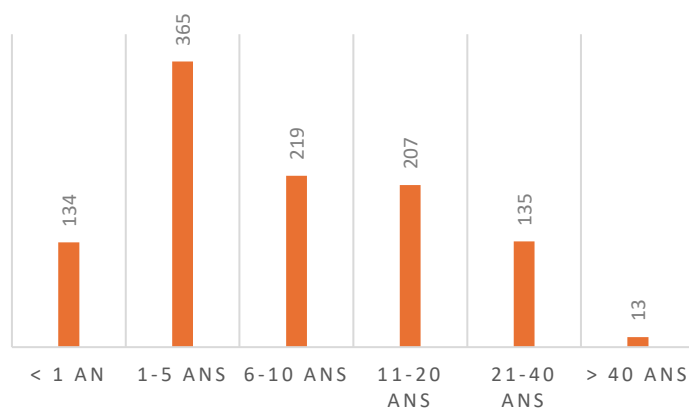
Surface des jardins



QUAND NOS ADHÉRENT·ES ONT-IL·ELLES INTÉGRÉ L'ASSOCIATION ?



DEPUIS COMBIEN DE TEMPS LES ADHÉRENT·ES SONT-IL·ELLES DANS LES JARDINS ?



Près d'un·e adhérent·e sur deux (46%) est arrivé·e dans les jardins après 2020.

Environ un·e adhérent·e sur sept (14%) est membre de l'association depuis plus de 20 ans

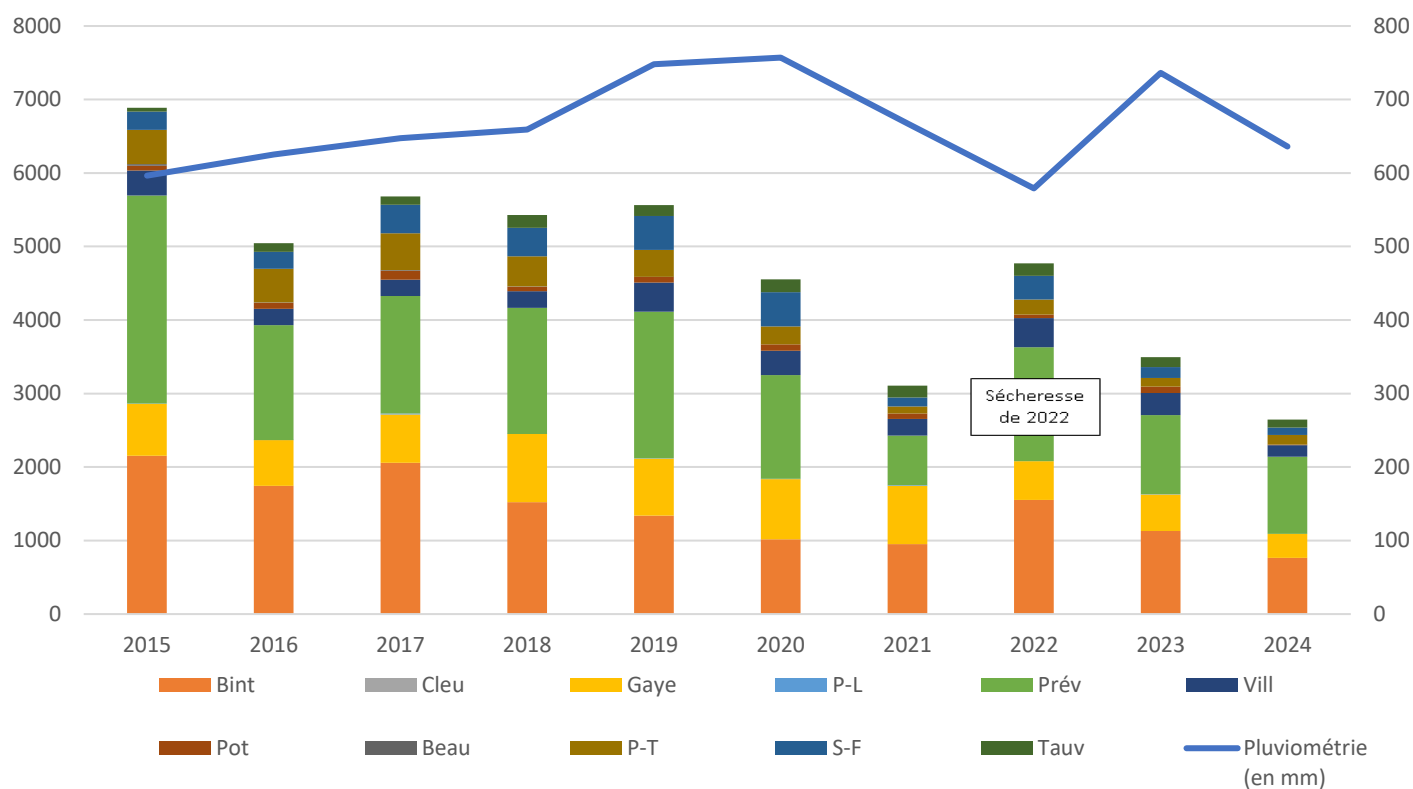
Actions collectives de promotion du jardinage au naturel

La gestion de l'eau

Le graphique ci-dessous présente la consommation globale d'eau dans les secteurs de jardins familiaux depuis que les 11 secteurs existent, soit sur les 10 dernières années.

On constate une diminution de la consommation d'eau au robinet depuis 2015, notamment depuis la mise en place des compteurs individuels en 2020 dans quatre grands secteurs. La mise en place dans certains secteurs de cuves collectives de récupération d'eau a également permis une diminution importante de la consommation au robinet. C'est notamment le cas dans plusieurs « petits » secteurs (à la Tauvrais, la Poterie, Pont-Lagot et Beauregard), ainsi qu'à Villejean, pour permettre aux jardinier(e)s du nouveau secteur d'avoir accès à de l'eau de pluie plus facilement.

Consommation d'eau dans les jardins familiaux 2015/2024



La réutilisation des végétaux

Depuis le printemps 2024, l'association dispose de deux broyeurs de branchages, mis à disposition dans le cadre d'une convention avec Rennes Métropole. 10 opérations de broyage ont ainsi pu être organisées en 2024 : deux à la Bintinais, une à Cleunay, une aux Gayeulles, deux à Pont-Lagot, une à la Prévalaye, une à Beauregard, une au Pâtis-Tatelin, et une à la Sauvrais.



Des démonstrations de broyage de végétaux frais à l'aide d'une tondeuse sont également régulièrement proposées par les bénévoles afin de montrer aux adhérents des manières alternatives de gérer les végétaux issus de leur potager.

Enfin, dans le dernier secteur de jardins disposant de bennes (les Gayeulles), il a été décidé en concertation avec la DJB de supprimer la mise à disposition de ces bennes. Une parcelle est désormais dédiée au dépôt de branchages en vue des opérations de broyage, et les jardiniers sont invités à réutiliser leurs végétaux « frais » directement dans leur parcelle (paillage ou compostage).

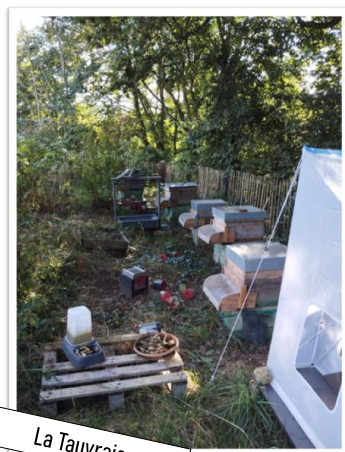


Les ruchers des jardins familiaux

Dans le cadre d'une convention avec la Ville de Rennes, l'Association des jardins familiaux a installé 4 ruchers dans les jardins. Ces ruchers sont gérés par des bénévoles des jardins, et leur fonctionnement doit correspondre à une pratique amateur de l'apiculture (limite à 6 ruches par rucher, vente du miel uniquement aux adhérent-es des jardins familiaux, et à un prix fixe défini par l'association pour ne pas faire de bénéfice). Les recettes de la vente du miel doit permettre de couvrir les dépenses engendrées par les ruchers.



Villejean - Le Breil



La Taurais



Gayeulles

+ rucher de la Prévalaye



Les activités et nouveautés 2024

Les animations et ateliers de 2024

Mai 2024 : sortie de groupe aux **Floralies Internationales** avec près de 50 adhérent-es



Septembre 2024 : **sortie vélo**, à la découverte des jardins familiaux du Sud de Rennes avec une quinzaine de participant-es.





Octobre 2024 : visite du Jardin des Pépins pour 23 adhérent-es.

Ateliers pour les nouveaux(elles) jardinier(e)s en partenariat avec le Jardin des Mille Pas (4 sessions en 2024). 47 adhérent-es ont pu participer à ces ateliers de formation.



Accueil de deux formations de Rennes Métropole (une à la Bintinais, une aux Gayeulles) sur la thématique du jardinage au naturel.

Les temps forts de la vie associative

Juin 2024 : **Assemblée Générale de l'association**, au Jeu de Paume.

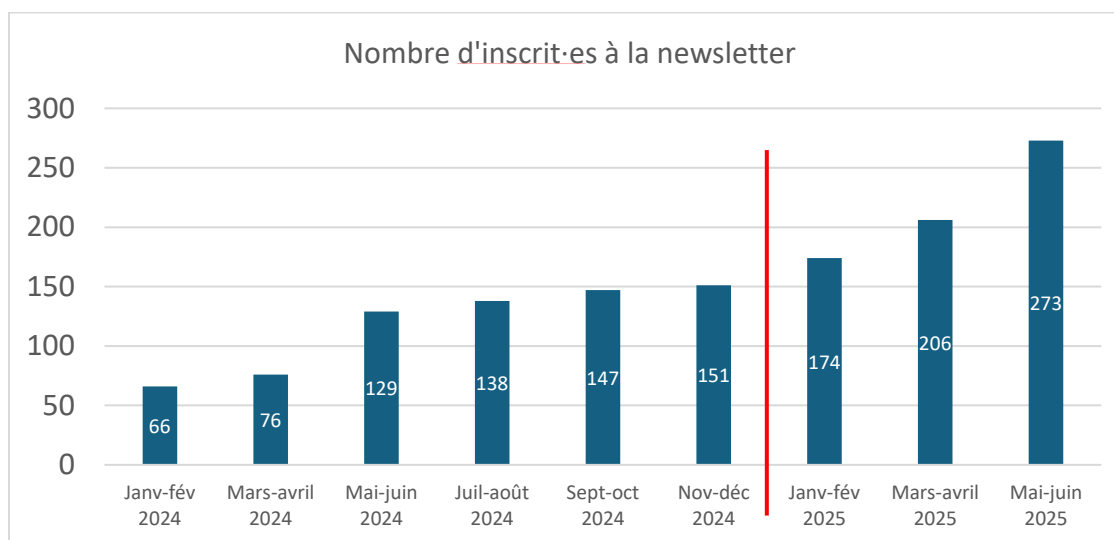


Octobre 2024 : **journées des bénévoles** avec la participation d'une trentaine de bénévoles.

Communication : nouveautés 2024

L'année 2024 a été l'occasion pour l'Association, grâce au travail de la commission Communication, de lancer de nouveaux moyens de communication. C'est d'abord la **newsletter** lancée en janvier 2024, et envoyée tous les deux mois, qui permet de communiquer sur les actualités de l'association, les événements à venir, les activités mises en place, et proposer des idées de sorties, de recettes ou de lectures, en lien avec le jardinage ou l'environnement.

Après un démarrage plutôt timide (66 abonné-es à la première newsletter envoyée en janvier 2024), l'année 2024 s'est terminée avec 151 personnes inscrites.





Newsletter janvier-février 2025

Toute l'équipe de l'association vous souhaite une
Bonne et heureuse année 2025 !
 (qu'on espère plus ensoleillée que 2024 ☀)

Les actus de l'association



Cinq **assemblées de secteurs** ont eu lieu fin 2024, les six dernières auront lieu en janvier : le **vendredi 10** (soir) pour la **Poterie**, le **samedi 11** (après-midi) pour **Cleunay**, le **vendredi 17** (soir) pour **Villejean**, le **samedi 18** (matinée) pour le **Pâtis-Tatelin**, le **samedi 25** (matinée) pour **Sainte-Foix**, et enfin le **vendredi 31** (soir) pour la **Tauvrais**.

En toute fin d'année 2024, l'association a également lancé des comptes sur les réseaux sociaux, dans l'objectif de diversifier ses canaux de communication, et de relayer plus facilement certains messages. Une page Facebook ainsi qu'un compte Instagram existent désormais, avec pour l'instant un nombre d'abonné-es assez modeste (une soixantaine sur Facebook et une centaine sur Instagram).



assojardinsfamiliauxrennes

Modifier le profil

Voir l'archive

7 publications

94 followers

44 suivi(e)s

Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes

11 secteurs de jardins

1100 jardinier·es - adhérent·es

Siège : 6 rue Arthur Fontaine 35000 Rennes

02.99.79.12.57 ... plus

www.association-jardins-familiaux-rennes.fr



de la Ville de Rennes

40 J'aime • 52 followers

Tableau de bord professionnel

Modifier

Promouvoir

Publications

À propos

Mentions

Abonnements

Photos

Vidéos

Plus

Intro

Notre association gère et anime les plus de 1000 jardins familiaux répartis dans 11 secteurs sur la commune de Rennes : Bintinai, Cleunay, Gayeulles, Pont-Lagot, Prévalaye, Villejean-Le Breil, Poterie, Beauregard, Pâtis-Tatelin, Ste-Foix, Tauvrais.

Modifier votre bio

Que voulez-vous dire ?

Photo / vidéo

Reel

Vidéo en direct

À la une

Ce ne sera visible que si vous épinglez quelque chose.

Gérer

Enfin, **deux nouveaux supports de sensibilisation** ont également été créés dans le but d'être affichés dans les cabanons des nouveaux-elles jardinier·eres. Le premier décline les 10 engagements inscrits dans la charte du jardinier, et le second résume les points essentiels du règlement intérieur à retenir. Ces deux documents ont été conçus de manière à être compréhensibles par le plus grand nombre, en associant des images aux informations écrites.

Les 10 engagements du jardinier-adhérent

de l'Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes

1 Être bénévole

2 Bien gérer la matière organique du sol

3 Maîtriser la consommation d'eau et pailler

4 Limiter les déchets : seuls les légumes doivent sortir du jardin

5 Favoriser les prédateurs naturels, alliés des jardiniers

6 Respecter l'environnement et la santé

7 Respecter l'aménagement des jardins

8 Faire de la production potagère

9 Partager ses connaissances et participer aux animations

10 Respecter le règlement intérieur

Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes - https://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr/

Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes - Règlement intérieur

Les 5 obligations à retenir

1 Cultiver et entretenir son jardin

2 Tailler ses haies à 1,20 m de hauteur

3 Respecter ses voisins et les bénévoles

4 Faire une demande écrite au secteur pour toute installation ou extension de cabanon

5 Prendre soin de son cabanon

Les 6 interdictions à retenir

6 Bâtir des constructions non-démontables ou en dur (ex : barbelés, hébergement des allées)

7 Utiliser des pesticides chimiques

8 Déposer des déchets ou des encombrants

9 Installer des barbelés ou du grillage

10 Planter des arbres ou arbustes de grande taille > 2,5m

11 Brûler des végétaux ou des déchets

Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes - https://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr/

Le développement des partenariats



L'association des jardins familiaux est adhérente de la **Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)** et siège au sein de son Conseil d'Administration par le biais d'un administrateur.



Un partenariat avec le **Jardin des Mille Pas** a été conclu pour la mise en place d'ateliers de formation pour les nouveaux et nouvelles adhérent(e)s.

L'association est adhérente à deux associations d'apiculture d'Ille-et-Vilaine : le **GDSA35** (Groupement de défense sanitaire apicole) et le **SNA35** (Syndicat national d'apiculture), ainsi qu'à une association de jardiniers amateurs (les **Jardiniers Brétiliens**).



L'Association participe également au groupe de travail des **structures rennaises de l'agriculture urbaine** en vue de la participation aux 48h de l'agriculture urbaine 2025. Ce groupe de travail est animé par l'association Les Cols Verts, installée dans le quartier du Blosne.



Enfin, au niveau des **partenariats institutionnels**, l'Association travaille toujours en étroite collaboration avec la **Direction des Jardins et de la Biodiversité (DJB) de la Ville de Rennes**, que ce soit sur le terrain (entretien des espaces communs, aide pour la remise en état des parcelles,

enlèvement des végétaux, réparations diverses), au niveau de la gestion de jardins (divisions de jardins et installations de nouveaux cabanons, organisation de visites annuelles) ou sur l'accompagnement de certains projets (impression de supports de communication et de sensibilisation notamment).

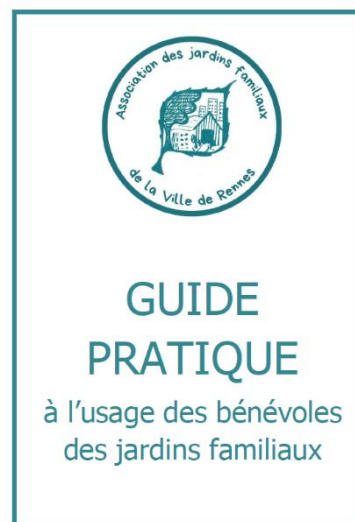
Rennes Métropole est également un partenaire de l'Association, que ce soit via la convention pour la mise à disposition de broyeurs, mais aussi pour la mise en place de formations sur le « Jardin zéro déchet » dans les jardins familiaux.



Le bénévolat : élément essentiel de la vie de l'association

Comme beaucoup d'associations, l'Association des jardins familiaux repose d'abord et surtout sur ses bénévoles. Environ 80 bénévoles œuvrent au quotidien dans les jardins et au siège de l'association, pour un total de près de 7000 heures de bénévolat sur l'année 2024.

L'association ayant une mission de gestion administrative et financière importante, un **Guide du bénévolat** à destination des bénévoles des jardins familiaux a été créé à l'été 2024, pour aider les bénévoles dans leurs missions au sein des jardins.



L'Association organise également tous les ans une **Journée des bénévoles**, temps fort de la vie associative qui propose, au travers d'une journée conviviale, des temps de travail pour réfléchir collectivement à certains sujets. En 2024, cette journée a eu lieu en septembre dans le quartier des Gayeulles, autour de la thématique de l'interconnaissance entre les différents secteurs, et a été ponctuée par la visite du secteur de la Tauvrais, sous un beau soleil automnal.



L'année 2024 dans les secteurs



Organisation de temps de convivialité et d'animations:

- Fêtes des jardins
- Pots d'accueil des nouveaux jardiniers et nouvelles jardinières
- Trocs de graines ou de plantes
- Journées autour du four à pain
- Chantiers bénévoles

Mise en place d'actions pour les adhérentes :

- Distribution de paille, de foin, de fumier...
- Prêt / mise à disposition d'outils
- Production et distribution de miel (Villejean, Sauvrais, Préalaye)
- Organisation de permanences
- Gestion des demandes/relations avec les équipes DJB



Des tâches moins agréables mais essentielles à la vie associative:

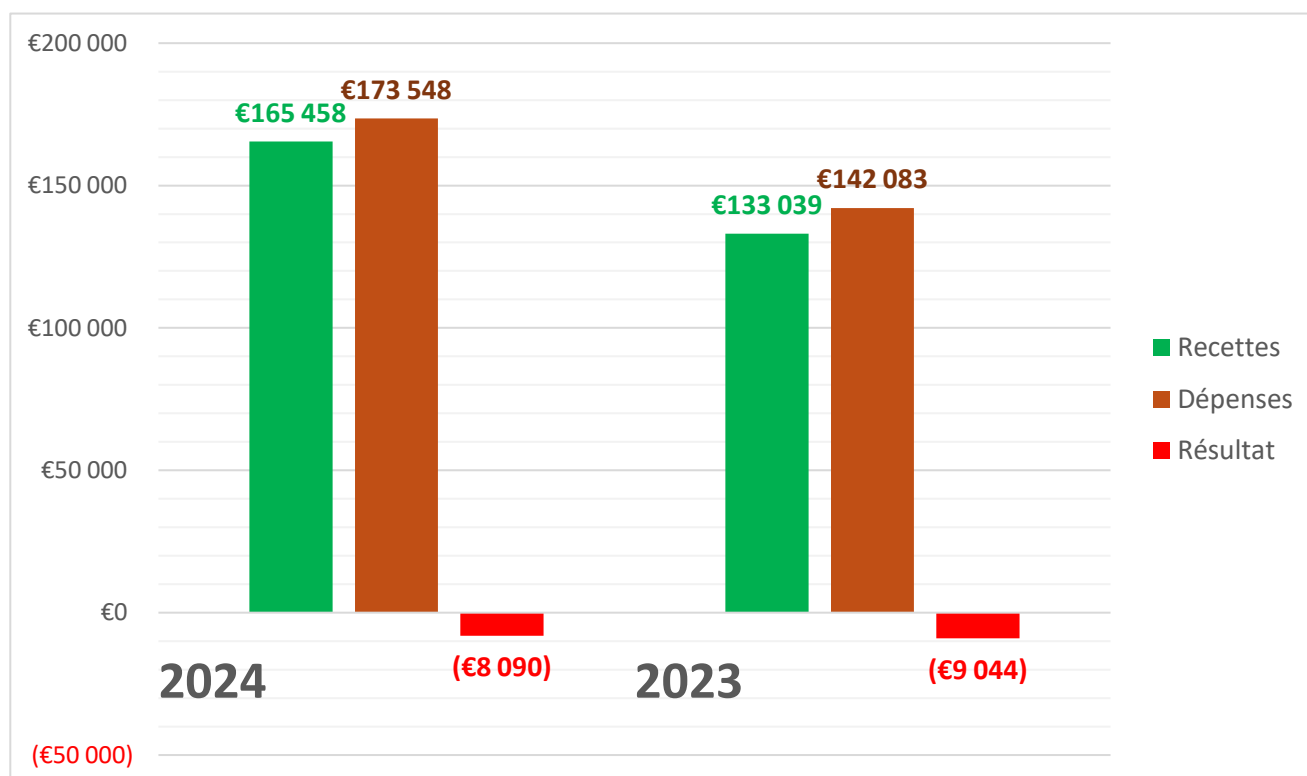
- Remise en état des parcelles
- Gestion des départs / attributions des jardins
- Tour de surveillance des jardins
- Sensibilisation gestion déchets verts / réduction consommation d'eau / respect du règlement
- Et d'autres !

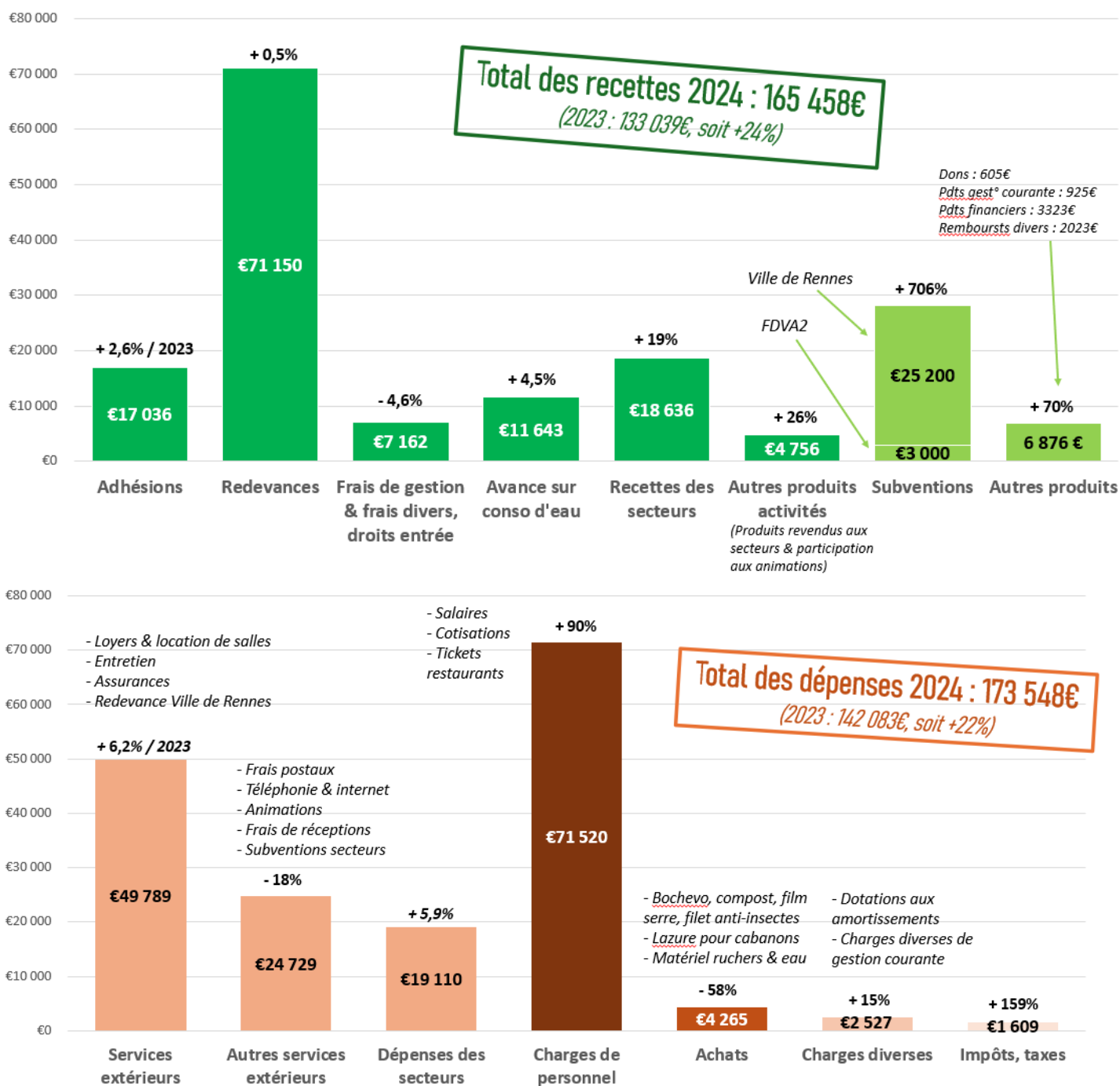
Bilan financier

Le compte de résultat 2024

RECETTES	2024	DÉPENSES	2024
Frais de gestion, droits d'entrée, frais divers	7 162 €	Achats (petits équipements, achats produits pour secteurs, matériel secteurs, matériel de bureau, matériel ruches et gestion de l'eau...)	4 265 €
Redevance	71 150 €	Services extérieurs (loyers, charges, eau facturée, maintenance, redevance...)	49 789 €
Cotisations d'adhésion	17 036 €	Autres services extérieurs (honoraires, animations, frais postaux, téléphone...)	24 729 €
Eau refacturée + produits revendus aux secteurs	15 295 €	Impôts, taxes et assimilés	1 609 €
Participation des adhérents aux animations & sorties	1 104 €	Charges de personnel (salaires, cotisations, tickets restaurant...)	71 520 €
Subventions d'exploitation	28 200 €	Autres	2 527 €
Produits divers et financiers	6 876 €		
TOTAL PRODUITS SIEGE	146 822 €	TOTAL DEPENSES SIEGE	154 439 €
TOTAL PRODUITS SECTEURS (subventions du siège, produits revendus aux adhérents, participation aux animations, location outils...)	18 636 €	TOTAL DEPENSES SECTEURS (achats produits au siège, entretien outillages, petits achats divers, organisation d'événements...)	19 110 €
TOTAL PRODUITS	165 458 €	TOTAL CHARGES	173 549 €
Personnel bénévole	81 000 €	Bénévolat	81 000 €

Déficit de l'année 2024 : 8 090 €





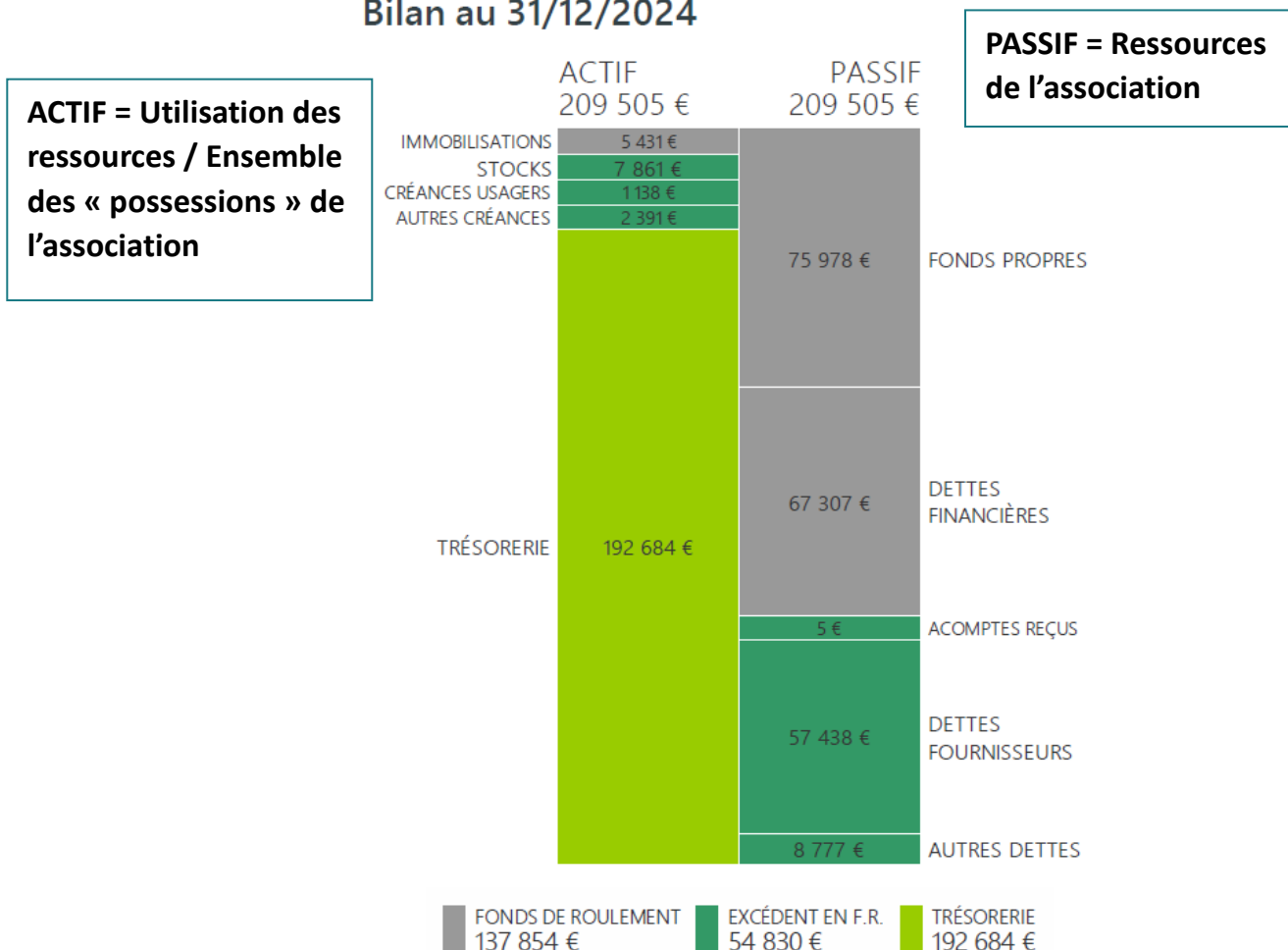
À noter sur le compte de résultat 2024 qu'il y a un déficit, mais qu'il est considéré comme maîtrisé. Les principaux changements par rapport à 2023 sont les suivants :

- **Augmentation au niveau des recettes :**
 - Obtention d'une **subvention du FDVA2** pour 3.000€
 - Obtention d'une **subvention de la Ville de Rennes** dans le cadre du recrutement d'un coordinateur-animateur, pour 25.200€
 - Prise en charge par les participant-es de leur billet pour les Floralties (achetés au tarif de groupe par l'association), et de la moitié du prix des formations pour les nouveaux et nouvelles adhérent-es

- **Augmentation au niveau des dépenses :**
 - Augmentation des **charges salariales** liées au recrutement d'un second salarié
 - Mise en place des **formations** pour les nouveaux et nouvelles
 - Organisation **sortie de groupe** aux Floralies
 - Augmentation de le **redevance** payée à la Ville de Rennes pour la location des jardins
- **Diminution au niveau des dépenses :**
 - Baisse des **honoraires** liés au DLA, aux frais d'avocat et d'huissier
 - Diminution des **frais postaux**, notamment liée à la prise en compte des stocks
 - Baisse du montant dépensé pour les **brochures** et les **dépliants** grâce à l'appui de la Ville de Rennes pour certaines impressions
 - Baisse des **frais de ménage** au siège
 - Baisse du montant des **achats** en raison de la prise en compte des stocks

Le bilan

Bilan au 31/12/2024



Perspectives 2025

Le budget prévisionnel 2025

→ Charges en augmentation & recettes en diminution

En 2025, l'augmentation des charges de personnel sera d'environ 5.000€ en raison d'une année complète à deux salarié-es, et la redevance versée à la Ville de Rennes sera normalement plus élevée qu'en 2024. Au niveau des recettes, la subvention du FDVA2 a de nouveau été demandée, mais les chances de l'obtenir sont plus faibles car les associations primo-demandeuses sont priorisées ; aussi, les taux d'intérêts étant plus faibles qu'en 2024, les produits financiers sur les comptes d'épargne de l'association seront plus faibles qu'en 2024.

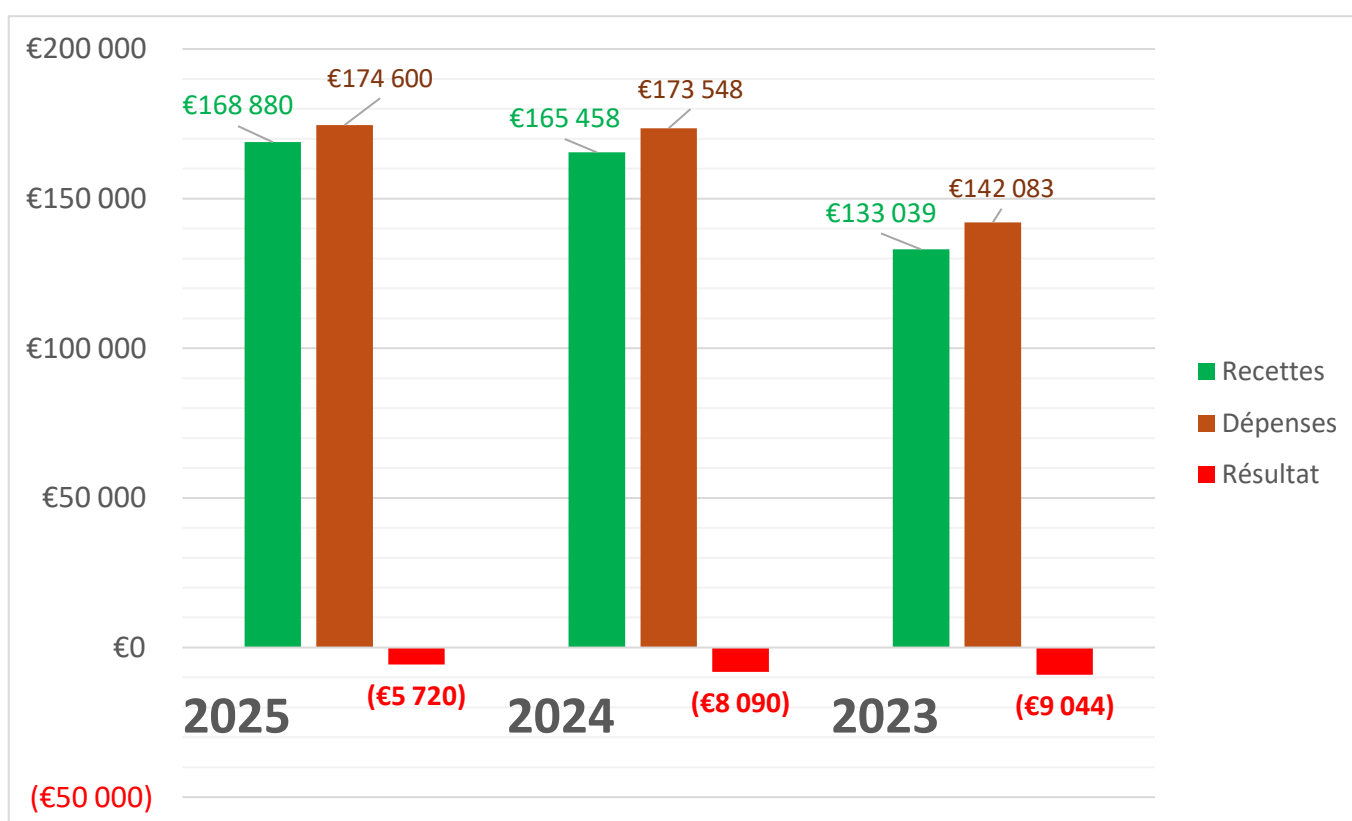
→ Diminution de certaines dépenses

Certains postes de dépenses seront plus faibles en 2025 : diminution des frais postaux (envois d'un nombre croissant de factures par mail), diminution des honoraires (pas de frais d'avocat ni d'huissier en 2025), diminution des frais d'entretien (fin du ménage au siège depuis septembre 2024), diminution des frais d'animation (pas de sortie de groupe en autocar en 2025).

→ Augmentation des recettes

Ces diminutions de charges n'étant pas suffisantes pour équilibrer le budget, il a été décidé d'augmenter la redevance annuelle de 0,10€/m². Cette mesure n'étant mise en place en 2025 qu'à partir du 2nd semestre, l'augmentation ne sera que de 0,05€/m² pour l'année en cours. Ce changement permet de rapporter 7.000€ supplémentaires à l'association pour 2025.

Au global, le budget prévisionnel pour 2025 est légèrement déficitaire (-5.720€), mais moins qu'en 2023 et 2024.



RECETTES prévisionnelles	2025	2024
Frais de gestion, droits d'entrée, frais divers	7 660 €	7 162 €
Redevance	79 500 €	71 150 €
Cotisations d'adhésion	17 000 €	17 036 €
Eau refacturée + produits revendus aux secteurs	15 000 €	15 295 €
Participation des adhérents aux animations & sorties	720 €	1 104 €
Subventions d'exploitation	26 000 €	28 200 €
Produits divers et financiers	5 000 €	6 876 €
Total produits siège	150 880 €	146 822 €
Total produits secteurs (subventions du siège, produits revendus aux adhérents, participation aux animations, location outils...)	18 000 €	18 636 €
TOTAL PRODUITS	168 880 €	165 458 €

DÉPENSES prévisionnelles	2025	2024
Achats (petits équipements, achats produits pour secteurs, matériel secteurs, matériel de bureau, matériel ruches et gestion de l'eau...)	5 700 €	4 265 €
Services extérieurs (loyers, charges, eau facturée, maintenance, redevance...)	48 300 €	49 789 €
Autres services extérieurs (honoraires, animations, frais postaux, téléphone...)	21 710 €	24 729 €
Impôts, taxes et assimilés	1 700 €	1 609 €
Charges de personnel (salaires, cotisations, tickets restaurant...)	76 640 €	71 520 €
Autres	2 550 €	2 527 €
Total dépenses siège	156 600 €	154 439 €
Total dépenses secteurs (achats produits au siège, entretien outillages, petits achats divers, organisation d'événements...)	18 000 €	19 110 €
TOTAL DÉPENSES	174 600 €	173 549 €

Déficit prévisionnel pour 2025 : 5 720 €

Les projets pour 2025

L'année 2025 devrait permettre à plusieurs projets de voir le jour. Voici une liste (non-exhaustive) des projets que l'association entend mener en 2025, via un travail conjoint des commissions, du conseil d'administration et des salarié·es :



Commission Animation de la vie associative

- Poursuite des **ateliers « Démarrer son potager au naturel »** en partenariat avec le Jardin des Mille Pas, pour les nouveaux adhérents
- Organisation d'un **atelier-conférence sur le jardinage au naturel**, avec le Jardin des Mille Pas (en mars 2025)
- Organisation d'une **visite guidée des jardins Rocambole** (prévue en septembre 2025)
- Organisation d'une **nouvelle sortie vélo (le dimanche 18 mai 2025 (matinée))** dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine)



Commission Budget et finances

- Étude de la **suppression des droits d'entrée** à partir de 2026, pour simplifier l'arrivée dans les jardins
- Étude du **passage à une seule facture par an (2026)** pour diminuer les charges liées à l'envoi des courriers, et permettre la réduction du temps de gestion liée à la création et l'envoi des factures, ainsi que le suivi des règlements



Commission Achats et achats groupés

- Suivi des stocks et **gestion des achats groupés** (bochevo, compost, peinture, filet anti-insectes, films pour serre)
- Poursuite de l'achat de **cuves** de récupération d'eau de pluie
- Recherche de **nouveaux produits** ou matériel à acheter collectivement



Commission Communication

- Réorganisation du **site internet**
- Poursuite de la mise en place du **Framaspace** (espace de travail et d'échange pour les bénévoles)



Commission Gestion des adhérents

- Révision du **règlement intérieur**
- Travail sur certaines problématiques dans les jardins (gestion de l'eau, gestion des déchets verts)
- Poursuite du suivi des litiges



Autres projets :

- Implication dans le **réseau agriculture urbaine** et alimentation durable de Rennes
- Poursuite de la **division des grands jardins**, demande pour l'installation de nouveaux cabanons à la Ville